L’ANSM engage une procédure de suspension de la commercialisation de l’Uvestérol D

Abderrahim DERRAJI - 2017-01-04 20:01:49 - Vu sur pharmacie.ma

D’après un communiqué de l’ANSM du 4 janvier 2016, les investigations disponibles ont mis en évidence un lien probable entre le décès d’un en enfant de 10 jours (En savoir plus) et la dose qui lui a été administrée d’Uvestérol D. Par conséquent, l'ANSM lance, par mesure de précaution, une procédure contradictoire auprès du laboratoire en vue de la suspension de la commercialisation de sa spécialité Uvestérol D, dans les prochains jours.

Par ailleurs, l’ANSM ne remet pas en question l'intérêt de la supplémentation en vitamine D. Seule la spécialité Uvestérol D administrée avec une pipette est concernée par cette mesure. D’autres spécialités contenant de la vitamine D sont disponibles pour les nourrissons.